



SOCIÉTÉ DES MAGISTRATS,

FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS DE L'ÉTAT DE NEUCHÂTEL

CASE POSTALE
3026

2001 NEUCHÂTEL

smf-ne.ch

Journal SMF n° 16 / juin 2016

- Sommaire :**
- 1. Participation de nos membres**
 - 2. Réforme de la politique salariale de l'Etat**
 - 3. Caisse de pensions**
 - 4. Renforcement du comité**
 - 5. Inscriptions à la SMF: <http://www.smf-ne.ch>**

1. Participation de nos membres

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Notre assemblée générale s'est déroulée le 17 juin dernier. Nous avons jugé utile d'inviter M. Alain Ribaux, conseiller d'Etat, au vu de ce qui se prépare, aussi bien au niveau de la politique salariale que de prévoyance.ne. Sur les cinquantaines de participants, seule une minorité était des membres actifs, tous les autres des membres retraités.

Au vu de la problématique sur la réforme de la politique salariale, tous les syndicats et associations se sont unis pour organiser une soirée d'information, le lundi 21 juin. La aussi nous avons du constater une très faible participation de nos membres.

2. Réforme de la politique salariale de l'Etat

Une petite avancée, dans le sens qu'après bien des négociations nous avons obtenu que notre employeur applique la même progression salariale sur 25 ans, pour les enseignants et l'administration.

Toutefois, la négociation s'est bloquée quand le CE a proposé de supprimer, pour les basses classes, le 4^{ème} quartile. Pour exemple, au niveau 7, la progression salariale se stoppe au 30^{ème} échelon, faisant perdre à terme Fr. 500.—par mois, soit Fr. 6'500.—l'an.

Les hauts salaires ne sont pas touchés, bien au contraire.

Bien entendu, cette perte se poursuivra aussi au moment d'atteindre la retraite et jusqu'à la fin de ses jours.

En outre, plusieurs points sont encore à éclaircir :

- L'engagement « Junior », c'est à dire la possibilité d'engager les personnes pas totalement formées au poste, deux classes en dessous du minimum prévu pour la fonction.
- En plus de la transposition vers le niveau le plus direct, versement ou non d'un échelon au 1^{er} janvier 2017.
- Transparence sur le versement de primes importantes au mérite.
- Repli de l'IPC

2. Caisse de pension

Rien de nouveau à communiquer actuellement.

Dans notre journal no 14, nous vous disions :

- Le Grand Conseil ne relâche pas la pression !
- Nous organiserons une assemblée générale extraordinaire dès l'élaboration d'un projet définitif.

3. Renforcement du comité

A l'assemblée générale nous avons réitéré notre problématique de trouver des membres au comité. Aucun contact pris.

Merci de vous intéresser à prendre en main votre avenir.

4. Inscriptions à la SMF, voici le lien : <http://www.smf-ne.ch>

Merci d'afficher ce bulletin et de faire passer le message auprès de tous vos collègues et surtout les jeunes qui sont concernés.

Seule une base forte permet de conserver nos acquis !

SMF – votre comité

Juin 2016

Télécharger le Journal SMF- 16